

La SFSPM en 2009

Lors de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue à La Baule le vendredi 7 novembre 2008 au cours des 30^{es} Journées de la Société française de sénologie et de pathologie mammaire, la présidente a exposé les objectifs de cette assemblée, réunie pour modifier les statuts après la décision du conseil d'administration prise en sa séance du 25 avril 2008, de transférer son siège social à Strasbourg. Elle a rappelé qu'il était utile de concentrer les adresses de la Société pour faciliter et simplifier les relations entre les membres et améliorer l'efficacité du travail.

Elle en a profité pour redéfinir les missions de la SFSPM qui fête ses 30 ans et sa spécificité de société savante de référence en sénologie pluridisciplinaire et pluri-institutionnelle.

Ses objectifs, tels qu'ils sont décrits dans les statuts, sont de développer les connaissances pour faire progresser le diagnostic, la prévention et les traitements, de favoriser la recherche, de susciter des travaux et des publications, de promouvoir un enseignement, de coordonner de nombreuses disciplines.

Pour atteindre ces objectifs, le conseil a pour mission de définir des stratégies et des projets, de mettre en œuvre les relations avec les pouvoirs publics, les organismes institutionnels, les professionnels, les usagers et les médias.

Elle utilise des outils constitués par les congrès, les experts scientifiques missionnés et ses organes de diffusion, notamment *La Lettre du Sénologue* et son site Internet www.senologie.com

Le siège social étant transféré à Strasbourg, l'ensemble des articles est mis à jour afin de se conformer au droit local en Alsace.

Nous reproduisons ici quelques articles spécifiques des statuts tels qu'ils ont été approuvés par l'assemblée.

L'accent est mis sur les spécificités de cette Société savante, ainsi que sur le rôle des différentes instances.

Article 2 – Objet

“ Cette association est une société savante de référence en sénologie pluridisciplinaire et pluri-institutionnelle.

L'association a pour objet :

- a) **de développer** à l'échelle nationale nos **connaissances se rapportant à la glande mammaire**, en médecine et en biologie en vue de faire progresser le diagnostic, la prévention et les thérapeutiques de toute pathologie bénigne ou maligne du sein ;
- b) **de favoriser la recherche fondamentale et clinique**, de susciter des travaux et des publications, d'organiser des réunions, de promouvoir un enseignement et de coordonner les nombreuses disciplines intéressées ;
- c) **d'assurer la représentation** de la France à toute société européenne ou internationale poursuivant des objectifs identiques. ”

Article 8 – Le conseil d'administration

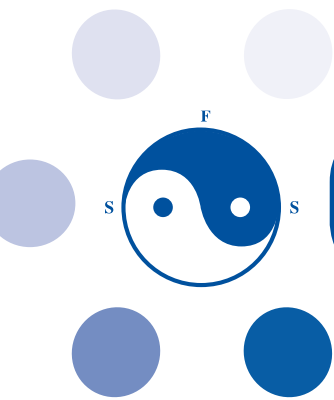
“ ... La SFSPM est dirigée par un conseil d'administration de 18 membres élus par l'assemblée générale ordinaire.

Le conseil d'administration est renouvelé par tiers tous les trois ans. Aux premier et second renouvellements, les membres sortants seront désignés au sort... ”

Article 13 – Bureau

Le conseil d'administration choisit tous les trois ans parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau qui comprend :

- le président ;
- les trois vice-présidents ;
- le secrétaire général ;
- le secrétaire adjoint ;
- le trésorier ;
- le trésorier adjoint.



Les pages de la SFSPM

Société Française de Sénologie et de Pathologie Mammaire

Article 14 – Rôle des membres du bureau

➤ Le président représente l'association dans tous les actes de la vie civile. Il a, notamment, qualité pour ester en justice au nom de l'association.

En cas d'empêchement, il peut donner délégation à un autre membre du bureau. Cependant, en cas de représentation en justice, il ne peut être remplacé que par un mandataire agissant en vertu d'une procuration spéciale.

➤ Le secrétaire est chargé de tout ce qui concerne la correspondance. Il rédige les procès verbaux tant des assemblées générales que des réunions du conseil d'administration.

Il tient également le registre des délibérations des assemblées générales et le registre des délibérations du conseil d'administration.

Il est aidé dans sa tâche par le secrétaire général adjoint.

➤ Le trésorier tient les comptes de l'association. Il est aidé par tous comptables reconnus nécessaires. Il effectue tous paiements et perçoit toutes recettes sous la surveillance du président.

Il tient une comptabilité probante, au jour le jour, de toutes les opérations tant en recettes qu'en dépenses. Il rend également compte de sa gestion lors de chaque assemblée générale annuelle appelée notamment à statuer sur les comptes.

Il est aidé dans sa tâche par le trésorier général adjoint.

➤ Le bureau peut s'adjoindre la coopération de chargés de mission, en particulier pour le suivi du congrès, les publications et activités scientifiques.

Bureau de la SFSPM

Président : Brigitte Sérador.

Vice-présidents : Jean-Pierre Bellocq, Jean-Philippe Brettes, Richard Villet.

Secrétaire général : Bruno Cutuli.

Secrétaire adjoint : Jean Cuisenier.

Trésorier : Henri Roché.

Trésorier adjoint : Hubert Crouet

Chargée de mission pour le suivi scientifique des congrès et des publications : Anne Lesur.

Chargée de mission auprès de la présidence : Béatrice Gairard.

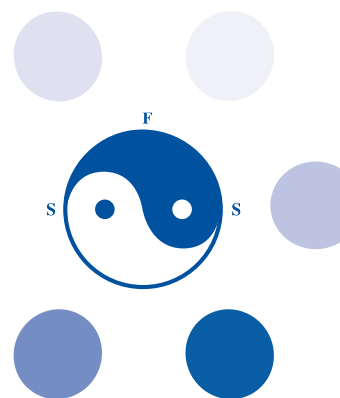
Conseil d'administration : Béatrice Barreau, Pascal Bonnier, Krishna Bentley Clough, Anne Gompel, Pierre Haehnel (ancien président), François Laffargue (ancien président), Jean-Pierre Lefranc, Elisabeth Luporsi, Moïse Namer (ancien trésorier), Lucien Piana (ancien président), Pascale Romestaing, Philippe Rouanet, Jacques Rouéssé (ancien secrétaire), Daniel Serin (ancien président), Patrice Taourel, Nicole Tubiana-Mathieu.



Jean-Pierre Bellocq et Hubert Crouet

Les pages de la SFSPM

Société Française de Sénologie et de Pathologie Mammaire



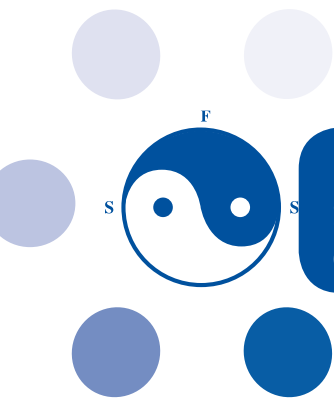
Pierre Kerbrat et Brigitte Sérador



Anne Lesur et Béatrice Gairard



Bruno Cutuli



Les pages de la SFSPM

Société Française de Sénologie
et de Pathologie Mammaire

Le 31^e congrès de la SFSPM à Lyon en 2009



Directeur de la publication : Claudie Damour-Terrasson

La Lettre du Sénologue

Rédacteur en chef : Anne Lesur (Nancy)

Rédacteur en chef adjoint : Brigitte de Lafontan (Toulouse)

Comité de rédaction : C. Barlier - P. Boulet - G. Boutet - N. Bricout - B. Cutuli - I. Dagousset - N. Dohollou - M. Escoute - V. Feillel - E. Fondrinier - J.R. Garbay - R. Gilles - B. Marion-Deremble - M.C. Mathieu - I. Molley-Massol - E. Netter - C. Noguès

Comité scientifique : Y.J. Bignon (Clermont-Ferrand) - G. Body (Tours) - Ph. Bouchard (Paris) - A. Brémond (Lyon) - J.Ph. Brettes (Strasbourg) - G. Chaplain (Dijon) - P. de Crémoux (Paris) - J. Dauplat (Clermont-Ferrand) - M.H. Dilhuydy (Bordeaux) - E. Drapier-Faure (Lyon) - B. Gairard (Strasbourg) - G. Ganem (Le Mans) - Y. Grumbach (Amiens) - P. Haehnel (Strasbourg) - M. Hery (Monaco) - C. Jamin (Paris) - Y. Kessler (Nancy) - F. Laffargue (Montpellier) - P.M. Martin (Marseille) - J.M. Nabholz (Neuilly) - M. Namer (Nice) - P. Neven (Louvain) - G. Plu-Bureau (Paris) - H. Pujol (Montpellier) - H. Roché (Toulouse) - J. Rouéssé (Saint-Cloud) - D. Serin (Avignon) - M. Spielmann (Paris) - J. Stinès (Nancy) - H. Tristan (Paris) - R. Villet (Paris) - G. Vlastos (Genève)

Comité de lecture : G. Auclerc (Paris) - L. Aimard (Marseille) - J.L. Bobin (Lyon) - M. Boissierie-Lacroix (Bordeaux) - C. Bouteille (Saint-Étienne) - J.F. Calafat (Luxembourg) - E. Chirat (Paris) - K.B. Clough (Paris) - T. Delozier (Caen) - M. Dray (Reims) - F. Eisinger (Marseille) - M. Espié (Paris) - A. Fourquet (Paris) - F. Gaucher (Nancy) - D. Gros (Strasbourg) - C. Hill (Paris) - J. Jacquemier (Marseille) - P. Kerbrat (Rennes) - G. Le Bouédec (Clermont-Ferrand) - V. Le Doussal (Paris) - H. Lauche (Montpellier) - J.P. Lefranc (Paris) - E. Lifrange (Liège) - Ph. Mahot (Nantes) - T. Maudelonde (Montpellier) - L. Mauriac (Bordeaux) - J.M. Reme (Toulouse) - P. Romestaing (Lyon) - G. Romieu (Montpellier) - J. Salvat (Thonon) - V. Servent (Lille) - E. Teissier (Cannes) - M. Tubiana-Hulin (Paris) - B. Zafrani (Paris) - S. Zervoudis (Athènes)

Société éditrice : **EDIMARK SAS**

Président-directeur général

Claudie Damour-Terrasson

Tél. : 01 46 67 63 00 - Fax : 01 46 67 63 10

Rédaction

Secrétaire générale de la rédaction : Magali Pelleau

Première secrétaire de rédaction : Laurence Ménardais

Secrétaire de rédaction : Brigitte Hulin

Rédactrices-réviseuses : Cécile Clerc, Sylvie Duverger, Muriel Lejeune, Odile Prébin

Infographie

Premier rédacteur graphiste : Didier Arnoult

Rédacteurs graphistes : Mathilde Aimée, Christine Brianchon, Virginie Malicot, Rémy Tranchant

Technicienne PAO : Christelle Ochin

Dessinateur de création : Sébastien Chevalier

Dessinatrice d'exécution : Stéphanie Dairain

Commercial

Directeur du développement commercial

Sophia Huleux-Netchevitch

Directeur des ventes : Chantal Géribi

Régie publicitaire et annonces professionnelles

Valérie Glatin

Tél. : 01 46 67 62 77 - Fax : 01 46 67 63 10

Abonnements : Lorraine Figuière (01 46 67 62 74)



Abonnez-vous en ligne !

www.edimark.fr

Bulletin d'abonnement
disponible page 43